

OPINION

Il faut sanctionner
le régime cambodgien

■ Soyons fermes face au simulacre d'élections. Nos Affaires étrangères ne doivent plus délivrer de visas aux membres du pouvoir cambodgien. Et leurs avoirs ici doivent être gelés.

Jean-Jacques Flahaux

Député fédéral et président du MR International

Le Parti du peuple cambodgien (PPC) du Premier ministre Hun Sen a annoncé avoir "remporté l'ensemble des sièges" au Parlement au lendemain d'élections législatives entièrement contrôlées par le régime. Le parti au pouvoir et son Premier ministre Hun Sen ont, en effet, dis-sous peu à peu toute opposition. Malgré les nombreux appels lancés ces derniers mois par de nombreuses instances internationales, aucune évolution positive n'a lieu. Dans ce contexte, le scrutin à venir ne peut plus être considéré comme légitime. Entre détérioration de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, nous ne pouvons rester indifférents.

Lors de son indépendance en 1953, le Cambodge s'organisa autour d'une monarchie incarnée par Norodom Sihanouk, déjà en place sous le protectorat français. Inquiet de la situation politique, il décida d'abdiquer en faveur de son père. Redevenu "Prince", il créa son propre parti et devint Premier ministre, à la tête d'un régime autoritaire dans un pays en plein développement.

Cependant, le pays fut touché par la guerre du Vietnam. La déstabilisation du pays mena à un coup d'Etat porté par la droite. Il en résulta un renversement du prince Norodom Sihanouk et de la monarchie le 18 mars 1970. En guise de contre-attaque, ce dernier s'allia, sur les conseils de Pékin, aux Khmers rouges. Si cette association permit de chasser les putschistes, elle eut pour conséquence la mise en place de

l'une des dictatures les plus sanglantes de l'histoire, au grand dam du prince exilé en Chine.

La chute des Khmers rouges s'opéra en quelques semaines, de décembre 1978 à janvier 1979, à la suite d'une guerre avec le voisin vietnamien, lui aussi communiste. Dans les rangs adverses se trouvait l'un de leurs anciens officiers, Hun Sen. Ce dernier, devenu populaire, devint Premier ministre en 1980. Il réhabilita la monarchie en remplaçant Norodom Sihanouk sur le trône. Le Cambodge devint ainsi formellement une monarchie constitutionnelle. Cependant, les troubles politiques continuèrent de nombreuses années, ce qui justifia la main-mise d'Hun Sen sur le pouvoir, se déclarant seul rempart contre le retour des communistes. Les violences ne cessèrent au pays qu'en 1999 avec la soumission des derniers Khmers rouges.

Le régime d'Hun Sen est ainsi devenu une machinerie complexe, spoliant les richesses du pays pour être entretenu. L'arène politique est désormais dominée par le parti du Premier ministre, l'opposition n'ayant qu'un rôle de figuration. Fin 2017, le leader de l'opposition, Kem Sokha, est arrêté et placé en prison pour trahison et espionnage. Quelques semaines plus tard, le Parti du sauvetage national (CNRP), principal parti d'opposition (40% des voix), est dissous. Dans la foulée, 118 hauts responsables de ce parti se voient interdits d'exercer des activités politiques pour cinq ans et l'ensemble des sièges du CNRP sont

redistribués par le pouvoir.

Face à cette situation, la communauté internationale tente d'agir. La Commission européenne a ainsi décidé, le 12 décembre dernier, de suspendre toute assistance à la Commission électorale, estimant que ce scrutin ne pouvait être considéré comme légitime. Plusieurs Etats, comme l'Allemagne ou le Canada, travaillent également à une condamnation du régime. Pour ma part, j'ai interpellé notre ministre des Affaires étrangères afin de lui demander de réfléchir à l'opportunité de sanctionner le régime en place, notamment via le gel d'avoirs ou la non-délivrance de visas aux membres du pouvoir cambodgien. J'ai d'ailleurs, avec mes collègues Kattrin Jadin et Richard Miller, préparé une proposition de résolution allant en ce sens.

Les associations de défense des droits de l'homme décrivent depuis plusieurs années le simulacre que représentent les élections au Cambodge. Le fait de bafouer des libertés individuelles, la collusion des pouvoirs et les persécutions contre l'opposition ont, plusieurs fois, alerté les démocraties occidentales sans que la réponse apportée ne dépasse la remontrance verbale. Face à un régime qui n'a comme programme que se perpétuer, le temps du dialogue est dépassé, une plus grande fermeté doit maintenant s'imposer. Il est temps que l'ensemble de la communauté internationale prenne conscience de la gravité de la situation sur place et ne parle que d'une voix face à celle-ci.